

1) Dispositions générales

Article 1- Cette structure communale a pour objectif de proposer des animations et des activités sportives et socioculturelles aux jeunes de la sixième à la terminale.

Les programmes d'animations sont établis en partenariat avec les jeunes et l'équipe d'animation.

Les jeunes âgés de 18 ans doivent faire une demande à la commission Jeunesse & Sports pour accéder à l'Ethnie.

Article 2- Accueil libre ; hors vacances scolaires

Mardi (de 18h à 20h), Mercredi (de 17h à 19h), vendredi soir (de 17h à 23h) et samedi (de 13h à 19h).

Article 3- Accueil libre ; vacances scolaires

Du lundi au vendredi ; de 14h à 20h

Ces horaires peuvent varier en fonction des animations ou sorties proposées.

2) Modalités de fréquentation de la structure

Les jeunes sont libres de venir aux heures d'ouverture de l'ethnie sans inscription préalable (sauf jours de sorties ou d'activités spécifiques) et de repartir quand ils le souhaitent. Cependant les parents qui désirent être informés de la sortie de leur(s) enfant(s) sont tenus de l'indiquer sur la feuille d'inscription.

Il est accepté que les jeunes quittent la structure et puissent y revenir une fois dans le temps d'accueil. L'équipe d'animation n'est pas responsable des jeunes lorsqu'ils sont en dehors des murs de la structure. Si un jeune revenait en ayant consommé de l'alcool ou des stupéfiants, l'équipe se verrait dans l'obligation de prévenir les parents de celui-ci et ne pourrait accepter qu'il revienne dans les locaux de l'ethnie dans un état incompatible avec un accueil collectif de mineurs.

3) Inscription

Article 1- Un dossier d'inscription complet est nécessaire pour fréquenter la structure. Il comprend une fiche de renseignements, une fiche sanitaire et une attestation d'assurance. Une cotisation annuelle est exigée.

Article 2- Les inscriptions pour les sorties se font au moins une semaine en avance à l'ethnie pendant les heures d'ouverture. Pour les séjours, les permanences d'inscription ont lieu à la MRM le jeudi de 17h15 à 19h (hors vacances scolaires).

4) Discipline

Article 1- L'inscription à cette structure communale implique l'observation stricte de règles de conduite.

Respect des consignes et des adultes encadrants

- en particulier lors d'une sortie ou pendant une animation.
- Respect des règles de vie définies par les animateurs.

Respect des autres (adultes, encadrants et jeunes)

- participation à la vie quotidienne (vaisselle, rangement...)
- pas de violences physique ni verbale

Respect des locaux et rangement du matériel mis à votre disposition

- Interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement et de consommer toute substance prohibée (alcool, drogue,...) y compris lors de sorties ou d'animations.

5) Sanctions

Article 1- Tout manquement à ces dispositions, sera sanctionnée immédiatement par la convocation des parents et l'exclusion provisoire ou définitive par le responsable de la structure, par délégation du Maire.

6) Date d'effet et publication

Article 1- Le présent règlement est applicable au 1^{er} Septembre 2016.

Article 2- Il est présenté aux parents et aux participants lors des réunions d'information.

Autorisation des parents :

Je soussigné(e) père, mère, tuteur :

Déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du centre,

Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties proposées par le centre et à utiliser les moyens de transports nécessaires.

M'engage à payer tous les frais d'inscription, déduction faite des aides auxquelles j'ai droit selon les modalités indiquées dans le règlement intérieur.

Autorise le directeur à prendre toute mesure d'urgence en cas de maladie ou accident et m'engage à rembourser le montant des frais médicaux.

Autorise le centre à consulter Compte Partenaire pour obtenir le quotient familial

Autorise le centre à photographier mon enfant et à diffuser éventuellement les photos au sein de la structure,

Autorise le centre à photographier mon enfant et à diffuser éventuellement les photos dans le bulletin municipal et article du progrès, page Facebook de l'Ethnie

- Je souhaite recevoir les programmes d'activités par mail : **oui** **non**

Si oui, à l'adresse suivante:.....

- J'autorise mon enfant à sortir de l'ethnie et y revenir une fois durant le temps d'accueil:

oui **non**

- J'autorise mon enfant à rentrer seul : **oui** **non**

Si non: Liste des adultes autorisés à venir chercher mon enfant

-
-
-

Fait à

Le...../...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Cadre réservé au centre, merci de ne rien inscrire
QF de la famille :